



ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – Mardi 12 décembre 2006

Agenda

Lundi 18 décembre

- 12h30 : Déjeuner du Président de l'Académie.
- 15h : **Philippe SÉGUIN**, Président de la Cour des Comptes : « *La Cour des Comptes à la veille de son bicentenaire* ».

Lundi 8 janvier

- 11h30 : Réunion de la section Economie politique, statistique et finances, salle 3.
- 12h30 : Déjeuner des membres de l'Académie.
- 15h : **Jacques DUPÂQUIER**, membre de l'Académie : « *L'allongement de l'espérance de vie et ses conséquences multiples* ».

Lundi 15 janvier

- 15h : **Denys PELLERIN**, Président de l'Académie nationale de Médecine : « *Le nouvel aspect de l'âge* ».

Lundi 22 janvier

- 15h : **André VACHERON**, membre et ancien Président de l'Académie nationale de médecine, correspondant de l'Académie : « *La prévention des maladies cardio-vasculaires, un enjeu majeur de santé publique* ».

Lundi 29 janvier

- 15h : **Pierre MAZEAUD**, membre de l'Académie : « *La vie et les travaux d'Alice Saunier-Séïté* », grande salle des séances.

Lundi 5 février

- 11h30 : Réunion de la section Economie politique, statistique et finances, salle 3.
- 12h30 : Déjeuner des membres de l'Académie.
- 15h : **Jean-Marie PELT**, président de l'Institut européen d'écologie : « *Les impacts de l'environnement sur la santé* ».

Lundi 12 février

- 15h : **Roger NORDMANN**, membre de l'Académie nationale de Médecine : « *Tabac, alcool, cannabis, que faire ?* ».

Lundi 19 février

- 15h : **Georges DAVID**, membre de l'Académie nationale de Médecine : « *Risques et principe de précaution en matière médicale* ».

Séance du lundi 11 décembre

Après adoption du procès-verbal de la séance du lundi 4 décembre, les académiciens ont élu **M. François Terré** comme vice-président de l'Académie pour l'année 2007.

Il a ensuite été procédé aux dépôts d'ouvrages.

Mme **Marianne Bastid-Bruguère** a présenté à ses confrères le *Dictionnaire de la Chine contemporaine* (Paris, Armand Colin, 2006, 303 p.), établi sous la direction de Thierry Sanjuan.

M. **Prosper Weil** a déposé sur le bureau de l'Académie la réimpression de la 1^e édition de l'ouvrage dont il est l'auteur avec Marceau Long et Guy Braibant, paru en 1956, *Les grands arrêts de la jurisprudence administrative – Préface à la première édition par René Cassin et Marcel Waline*, réédition présentée par Pascale Gonod (Paris, Dalloz, 2006, 425 p.).

M. le Président **André Damien** a présenté à ses confrères *Papes, princes et savants dans l'Europe moderne – Mélanges à la mémoire de Bruno Neveu*, réunis par Jean-Louis Quantin et Jean-Claude Waquet, publiés par l'Ecole pratique des hautes études (Genève, Librairie Droz, 2007, 441 p.).

M. **Bernard Stirn**, Président du contentieux au Conseil d'Etat a fait une communication sur le thème « *L'Europe et la justice* ». Dans une approche résolument optimiste, il a considéré que « cinquante ans après la signature du traité de Rome, le chemin parcouru par la construction européenne se mesure avec satisfaction. Il est néanmoins délicat de rapprocher Europe et justice à un moment où l'Europe connaît des difficultés tandis que la justice traverse une crise. L'exercice mérite néanmoins d'être tenté. Construction juridique à laquelle les juges apportent une contribution décisive, l'Europe est, en effet, une chance pour la justice. D'une part, elle consolide le rôle et, par là, l'autorité des juges. D'autre part, elle met en place, à partir de principes communs, un vaste espace juridique et judiciaire ».

Poursuivant, il a, entre autres, constaté que « la Cour de justice des Communautés européennes et la Cour européenne des droits de l'homme ont affermi leur rôle en même temps qu'un dialogue s'instaurait, non sans parfois quelques tensions, entre elles et les juridictions nationales. Ces dernières, qui auraient pu souffrir de l'ombre portée par les cours européennes, ont tiré bénéfice de leurs interventions, qui ont proclamé avec force le droit au juge et confié aux juridictions nationales le soin d'appliquer en premier le droit européen. Les jurisprudences s'entrecroisent sur de nombreux sujets, les principes qui gouvernent la procédure se rapprochent, les cours suprêmes des Etats européens coopèrent de plus en plus entre elles ». En conclusion, il s'est félicité de la convergence juridique et judiciaire au sein de l'Union : « Autour de principes communs, un vaste espace se met en place, qui repose sur une même conception de la hiérarchie des normes et se traduit par une harmonisation du droit en Europe. Les réalisations communes débouchent sur des résultats concrets, en particulier en matière de prévention du terrorisme et de lutte contre la grande criminalité. Ainsi la justice contribue à la construction européenne en même temps que l'Europe ouvre à la justice de nouveaux horizons ».

M. **Bernard Stirn** a ensuite répondu aux questions posées par MM. **François Terré**, **Alain Plantey**, **Bernard Bourgeois**, **Pierre Bauchet**, **Jean-Claude Casanova** et **Jean Baechler**.

« Mélanges Bruno Neveu »

A l'occasion de la parution des *Mélanges Bruno Neveu*, de nombreux académiciens et amis de **Bruno Neveu**, décédé le 24 mars 2004, se sont réunis le lundi 11 décembre en Salle des cinq académies pour lui rendre hommage. Ont pris successivement la parole M. **André Damien**, président de l'Académie et de l'Institut, M. **Alain Besançon**, M. **Jean-Claude Waquet**, président de l'Ecole pratique des hautes Études, M. **Yves-Marie Bercé**, correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et M. **Marc Fumaroli**, de l'Académie française.

Nouveautés sur le site de l'Académie « www.asmp.fr »

Les archives de l'Académie : « *La section d'Economie politique* », dixième chapitre de l'ouvrage de **Jules Simon** (1814-1896, Secrétaire perpétuel à partir de 1882), *Une Académie sous le Directoire* (1885, Calmann-Lévy).

- **M. Bernard Stirn** : « *Europe et justice* », communication du lundi 11 décembre devant l'Académie.

- **M. Gilbert Guillaume** : débat qui a fait suite à sa communication sur le thème « *Progrès et limites de la justice internationale* », le lundi 4 décembre devant l'Académie.

A lire

- Entretien avec **Raymond Boudon** : *Entre valeurs de l'espace privé et valeurs communes – Une articulation complexe*, (pp 26-34, in *Informations Sociales*, revue de la Caisse nationale des Allocations familiales, n° 136). « Intervient dans ce plus ou moins grand attachement à la nation l'efficacité perçue des politiques. La désaffection du citoyen pour le monde politique, qu'on observe notamment en France, paraît liée à un sentiment d'inefficacité des politiques. La faible fierté nationale des Français reflète sans doute le fait qu'ils ont le sentiment que leurs responsables politiques sont peu capables de résoudre les grands problèmes qui se posent au pays, comme le chômage et l'intégration des minorités. Malheureusement, les politiques et les journalistes semblent ne guère entendre la sonnette d'alarme que représentent ces données issues des enquêtes. Ils maintiennent souvent un discours valorisant auquel personne ne croit plus guère. Cet optimisme artificiel ne sert pas le pays. Il ne facilite notamment pas son ouverture à l'étranger. Il le prive des avantages que représenterait pour lui une Europe dont les institutions seraient plus efficaces, et contribue à maintenir cette dernière en veilleuse ».

A noter

- A l'initiative du groupe de réflexion réunissant des représentants du Conseil économique et social, de l'Académie des sciences, de l'Académie des technologies et de l'Académie des sciences morales et politiques, un colloque sur « le changement climatique » se tiendra le jeudi 14 décembre au siège du CES. L'Académie sera représentée par **M. Marcel Boiteux**, membre permanent du groupe, et par **M. Michel Albert**, Secrétaire perpétuel, qui fera la synthèse des conférences et débats de l'après-midi.

Avis d'expert

- Invité à participer, le jeudi 7 décembre au Palais du Luxembourg, au *Quatrième Forum Mondial du Développement Durable*, **M. Marcel Boiteux** a fait la déclaration suivante : « Dans un contexte géopolitique incertain, la confrontation des besoins et des offres d'énergie laisse prévoir bien des problèmes au cours des années qui viennent. Parmi tous les angles d'attaque de ces problèmes, les modalités de la confrontation entre producteurs et consommateurs méritent une attention particulière. Car, au-delà des confrontations à court terme, les uns et les autres s'efforcent de supputer les évolutions à prévoir sur les marchés de l'énergie pour organiser en conséquence leurs propres développements. A cet égard, le rôle des prix est irremplaçable. Non que ce soit une panacée. Mais – c'est son mérite – l'évolution à prévoir des prix de l'énergie, si elle nous était révélée de façon tout à sûre, suffirait à régler les comportements de tout sans que chacun ait besoin de mobiliser experts et stratèges.

« C'est un doux rêve. En pratique, aucune perspective d'évolution des prix ne saurait être sûre, et l'avenir est tout juste supputable ; ce sont les supputations des experts qui permettent d'envisager et de comprendre les évolutions dont découleront les prix sur la base desquels les acteurs feront leurs comptes le jour venu et justifieront leurs projets. Mais si ces prix, même incertains, jouent un tel rôle, il importe de s'assurer qu'ils ne vont pas transmettre de faux messages.

« Les messages qui importent, ce sont certes ceux qui se relèvent de l'économie marchande et qui ont été portés par les prix portés par les prix constatés dans le passé – à travers quelques crises, il est vrai. Mais important aussi les messages de l'économie non marchande, ces messages qui deviennent de plus en plus importants avec l'explosion des effectifs de la race humaine et l'apparition de nouvelles raretés sous nos pieds et dans l'atmosphère. Ces raretés nouvelles et hors marché, il convient de les faire entrer dans la sphère marchande, soit en créant – comme pour le gaz carbonique – un "marché des droits de nuire", soit en instaurant des écotaxes dont le niveau sera fixé en fonction des objectifs à atteindre. Peut-être ces prix et taxes ne suffiront-ils pas à susciter les évolutions souhaitées ; du moins ne transmettront-ils pas, comme c'est trop souvent le cas, un message inverse de celui qu'on s'efforce à juste raison de faire passer par ailleurs par voie autoritaire – les normes – ou par la persuasion (les colloques notamment...) ».

Cette semaine sur Canal Académie

L'intégralité du programme de diffusion est disponible sur le site « www.canalacademie.com »

- **Gilbert Guillaume** : « Progrès et limites de la justice internationale », communication prononcée devant l'Académie le lundi 4 décembre.

- **François Terré** : « Droit et justice ».

- **Roger Nordmann** : « Le cannabis, pas si cool ». (Le Professeur Roger Nordmann fera une communication devant l'Académie, le lundi 12 février, sur le thème « Tabac, alcool, cannabis, que faire ? »)